

La République

Quotidien d'information générale - Série III n° **1099** Prix : 3.000 FC

Directeur de Publication : Jacques Famba

Tél. 0899311288 - 0998190510, Courriel : larepublique@nyota.net, www.nyota.net

Récépissé n°MIN/CM/LMO/053/2015

Gouvernement

(Lire en page 12)

Ilunga Ilunkamba: la fin des haricots !

24 janvier 2019
- 24 janvier 2021

**Fatshi
2 ans
de
pouvoir**

(Lire en page 12)



Chan 2020 : un lundi décisif pour la RDC

**Léopards: trois scénarii plausibles
pour se hisser en quarts de finale**

(Lire en page 11)

Invité à la Simba super Cup

Mazembe (Lire en page 11)
**confirme sa
présence à
Dar-es Salaam**

Stabilité en Ituri

L'assemblée provinciale demande au gouvernement de respecter ses engagements

Le bureau de l'assemblée provinciale de l'Ituri demande à l'Etat congolais de respecter ses engagements afin de permettre à cette province de retrouver la stabilité pour poursuivre son processus de développement.

C'est ce qu'a déclaré la porte-parole de cette institution, Julie Adabay, après une audience que leur a accordée le samedi 23 janvier la délégation des évêques membres de la l'Association des Conférences épiscopales de l'Afrique Centrale (ACEAC) et de la Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO) qui séjourne à Bunia.

Pour Julie Adabay, c'était une belle opportunité de mettre à la disposition de ces visiteurs de marque les pistes de solutions pour que l'Ituri retrouve une paix durable.

La même délégation a aussi échangé avec l'équipe de l'Exécutif provincial conduite par le vice-gouverneur.

De son côté, le chef de bureau de la MONUSCO, Josaya Obat, a déclaré que la solution pour pacifier cette province passe par la contribution de tout le



Circulation timide au centre-ville de Bunia (Ituri), lundi 5 mars, la population observation les deux jours de deuil décrétés par les communautés Hema, Mambisa et Ndo Okebo pour protester contre les massacres à Djugu. Radio Okapi/Ph José des Chartes Menga

monde. C'est pourquoi, Josaya Obat se dit content de l'arrivée de ces évêques de l'Eglise catholique qui, explique-t-il, jouent un rôle très important dans la recherche de solutions aux problèmes auxquels fait face la RDC.

Il estime que ces prélats pourront faire un bon plaidoyer

auprès de la hiérarchie après avoir rencontré les différentes couches sociales.

Vendredi dernier, cette délégation des prélats catholiques s'est rendue au site des déplacés internes de Kigonze, à Bunia, à qui ils ont remis un lot de médicaments en signe de réconfort.

Assemblée nationale

L'Asadho invite le bureau d'âge à organiser l'élection du Bureau définitif dans le délai

Le doyen d'âge des députés Mboso Nkodia assisté de deux plus jeunes députés avaient pris le 8 décembre 2020 les commandes du bureau provisoire de la chambre basse après deux jours de vives tensions entre les députés pétitionnaires et les pro-bureau Mabunda.

Installé par le directeur des



ressources humaines de l'Assemblée nationale, le secrétaire général étant suspendu, le bureau d'âge n'a toujours pas organisé l'élection du bureau définitif alors que ses jours sont comptés.

C'est pourquoi, Jean Claude Katende avocat et président de l'Association Africaine de défense des Droits de l'Homme (Asadho), invite le bureau d'âge à organiser le plus vite que possible l'élection du bureau définitif de la chambre basse du Parlement, après la débâcle de Mabunda.

"Le bureau d'âge doit respecter son mandat en organisant l'élection et l'installation du Bureau définitif dans le délai. Il ne faut pas croire que vous allez demander encore 12 millions de USD pour une autre session extraor-

dinaire. Vous traînez trop les pas", a écrit ce samedi cet activiste des droits de l'homme sur son compte Twitter.

Dans son arrêt rendu le 15 janvier dernier, la Cour constitutionnelle a assimilé le régime juridique du bureau d'âge de l'Assemblée nationale à celui d'un bureau provisoire installé en début de la législature. Ce qui interdit toute pétition contre ce bureau.

Cet arrêt de la Cour constitutionnelle qui a été rendu a réaffirmé aussi les tâches assignées au bureau d'âge dans son précédent arrêt, c'est-à-dire, gérer les affaires courantes, convoquer la session extraordinaire et organiser les élections des membres du bureau définitif.

Congo Actu

Bulletin épidémiologique

156 nouveaux cas et 7 décès !

Dans son rapport du 23 janvier 2021 sur la situation épidémiologique du coronavirus, le secrétariat technique du Comité Multisectoriel de la Riposte contre la Covid-19 renseigne que 156 nouveaux cas ont été confirmés en République démocratique du Congo.

Sur ces nouveaux cas, 112 sont de la ville de Kinshasa, épicentre du coronavirus au pays, 28 du Haut-Katanga, 15 du Sud-Kivu et 1 de la Tshopo. Le cumul de cas est de 21.869 dont 21.868

confirmés et 1 probable.

À en croire le même rapport, 7 malades ont été décédés à Kinshasa, dont 6 dans les centres de traitement et un autre dans la communauté. Le cumul de décès passe ainsi à 661 cas dont 660 confirmés et 1 probable.

S'agissant des guérisons, seulement 2 nouveaux cas ont été enregistrés sur l'ensemble du territoire national. Depuis le début du coronavirus au Congo-Kinshasa le 10 mars 2020, déjà 14.905 personnes ont été guéries.

Mbuji-Mayi

Le prix du sac de ciment passe de 23 à 33 Usd



Déchargement des sacs du ciment pour un chantier. Radio Okapi/ Ph. John Bompengo

Le prix du sac de ciment gris à Mbuji-Mayi est passé de 23 à 33 USD, en l'espace de deux mois.

Il y a de cela 3 mois, le ciment était ramené au Kasai-Oriental par le port de Ndomba, dans le cadre du projet financé par le Fonds de promotion de l'industrie (FPI). Ce projet est actuellement confronté aux difficultés à la suite de la diminution des pluies au mois de novembre dernier.

C'est ainsi que le bateau MV Mongaza ne pouvait plus accoster à cause de banc de sable et de la voie fluviale non balisée entre Lusambo-Ndomba.

La Fédération des entreprises du Congo explique cette hausse de prix par la loi de l'offre et de la demande.

« Nous avons un problème d'approvisionnement pour le moment. Nous avons cru qu'avec la voie de Ndomba, les approvisionnements pouvaient être réguliers, mais malheureusement, nous sommes encore

butés aux difficultés de niveau d'eau et de dragage et de balisage sur cette voie là pour que les fluctuations ou les mouvements puissent être beaucoup plus fréquents, mais malheureusement lorsqu'on approvisionne par la voie de la SNCC, il y a toujours des interruptions. Vue la demande aujourd'hui sur terrain, nous assistons à la hausse de prix sur le marché », regrette Dominique Ilunga, directeur provincial de la FEC.

Il ajoute :

« L'offre est très insuffisante et la demande très importante. Nous espérons qu'avec le début des travaux de balisage du port de Ndomba, les choses pourront vraiment se normaliser. Mais surtout, nous comptons sur la SNCC, pour qu'elle puisse en attendant toutes ces choses, multiplier les fréquences de manière à ce que nous ayons un stock très important localement et là ça répondra à la demande qui est très importante ».

La République

2, Avenue des Entreprises,
Immeuble Sema, Gare centrale,
Kinshasa-Gombe

Directeur de Publication
Jacques Famba

Chef de Rubrique
Béni Joel Dinganga

Collaborateurs
- Paul Eyenga
- Gaston Liyande

PAO
A. Salumu

Direction commerciale et financière
Dominique Lumumba
0815011886, 0997440728

Distribution
Bertin Sefu

Images
Dieudonné Kanyinda

Echange des vœux entre le Président Félix Tshisekedi et le corps diplomatique

Le Président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo a procédé à la cérémonie d'échange de vœux pour l'année 2021 avec les ambassadeurs accrédités en RDC et les chefs des Missions diplomatiques, au cours d'une cérémonie solennelle organisée vendredi au Palais de la Nation, dans la commune de la Gombe.



Le Chef de l'Etat a, dans son discours de circonstance, présenté aux membres du Corps diplomatique, à leurs familles, leurs Etats et organismes qu'ils représentent, les vœux les meilleurs pour l'année nouvelle, au cours d'une cérémonie solennelle organisée vendredi, au Palais de la Nation. Il les a remerciés tous, pour avoir répondu présents à cette cérémonie d'échange des vœux qui, a dit le Chef de l'Etat, constitue une occasion de passer en revue les points saillants de l'année précédente.

Pour le Président Félix Antoine Tshisekedi, l'année 2020 était une année troublante pour toutes les Nations du monde. La RDC, a souligné le Chef de l'Etat, a fait face non seulement à l'épidémie d'Ebola, dans la province de l'Equateur, mais également et surtout à la pandémie de la COVID-19. Grâce aux efforts conjugués avec de partenaires, on a vaincu l'épidémie d'Ebola, a dit le Chef de l'Etat, avant d'insister sur la solidarité des nations pour vaincre la COVID-19. Dans cette lutte commune pour faire face à ces maladies meurtrières, Félix Tshisekedi s'est dit marqué par le soutien des pays et organismes partenaires de la RDC. Il a remercié le Corps diplomatique pour le soutien et l'accompagnement dont il est bénéficiaire depuis le début de son mandat et plus particulièrement dans la résolution des crises en RDC. Auparavant, le Corps diplomatique accrédité en RDC avait présenté ses vœux de nouvel an au Président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, Il s'agit des ambassadeurs, des chefs des missions diplomatiques accrédités en RDC, des chargés d'affaires, des chefs du système des Nations unies, des représentants des organisations régionales et sous-régionales ainsi que des directeurs et chefs de service au ministère des Affaires étrangères de la RDC. L'ambassadeur du Congo/Brazzaville à Kinshasa, Clément Yandoma et vice-doyen du Corps diplomatique avait déclaré que la RDC, sous le leadership du Président Félix

Tshisekedi, a fait face avec courage et détermination à ce choc sanitaire, par une organisation pragmatique et des mécanismes renforcés. «L'adoption des mesures drastiques de prévention et de protection, annoncées dans ses discours des 18 et 24 mars 2020, ainsi que l'instauration de l'état d'urgence ont permis à la RDC d'atténuer l'impact de cette pandémie, malgré ses graves répercussions», a encore dit l'ambassadeur Clément Yandoma.

Il avait indiqué, par ailleurs, que le Corps diplomatique formule le souhait de voir tous les acteurs politiques et de la Société civile privilégier la paix et la cohésion nationale, gage de la stabilité et du développement de la RDC. Il avait ajouté que le Corps diplomatique condamne avec fermeté les actes barbares et criminels des forces négatives qui endeuillent les paisibles populations dans l'Est du pays et appuie tous les efforts déployés en vue de restaurer l'autorité de l'Etat et de mettre fin définitivement à l'insécurité récurrente dans cette partie du territoire national. Au moment où la RDC est appelée à présider aux destinées de l'Union africaine pour l'exercice 2022-2023, avait dit l'ambassadeur Yandoma, le Corps diplomatique souhaiterait renouveler au futur Président de l'UA sa disponibilité à l'accompagner pour une présidence qui fera rayonner encore plus l'organisation continentale. Il avait aussi indiqué que le Corps diplomatique salue l'implication de la RDC en 2020, dans les processus de médiation de paix, de bons offices et de règlement pacifique des conflits sur le continent, en général, et dans la sous-région des Grands Lacs, en particulier. « Nous sommes convaincus de votre credo pour la paix, la sécurité et la bonne gouvernance, pour une Union africaine au fait des enjeux stratégiques mondiaux qui est appelée à jouer un rôle de premier plan dans le concert des nations et pour l'Afrique que nous voulons tous », avait conclu le vice-doyen du Corps diplomatique.

ACP

Assemblée Nationale

Motion de censure contre le Premier ministre

Le premier ministre, Sylvestre Ilunga Ilukamba plus que jamais sur, une chaise éjectable. Après plusieurs jours de tractations dans les coulisses, c'est finalement le vendredi 22 janvier 2021, qu'une motion de censure contre



le chef du gouvernement, a été déposée au bureau de l'assemblée nationale. Incapable de faire changer la donne le FCC a carrément décidé de claquer la porte de la salle de plénière. C'est le député national d'Ensemble, Chérubin Okende, qui a déposé ce vendredi 22 janvier la motion de censure au bureau de l'Assemblée nationale contre le Premier ministre Sylvestre Ilunga Ilukamba.

Au total, 301 signatures ont été récoltées par cette motion qui compromet déjà l'avenir de Sylvestre Ilunga à la primature. Il s'agit de l'initiative du député national, Chérubin Okende d'Ensemble pour la République, soutenue par plusieurs de ses collègues dont la plupart s'identifie à l'union sacrée. Il sied de rappeler que 301 députés de l'union sacrée ont signé cette motion de censure qui vise le premier ministre et son gouvernement.

« Au nom du devoir de redevabilité, nous avons lancé une invitation au premier ministre, son excellence Sylvestre Ilunga Ilukamba à pouvoir démissionner par devoir de redevabilité, nous avons obtenu, pensant qu'il allait s'exécuter, il ne l'a pas fait, voilà pourquoi nous nous sommes résolus d'aller jusqu'au bout en initiant cette motion de censure contre lui », a fait savoir Chérubin Okende.

Le bureau d'âge a accusé réception de ladite motion, le reste ne sera que protocolaire. Notifier le premier ministre, l'attendre au parlement pour se défendre et passer rapidement au vote. Tout est peint en blanc maintenant, au chef du gouvernement de choisir la grande porte pour sa sortie. D'après les us et coutumes parlementaires comme la motion a été déposée ce jour, dans 48 heures une plénière sera convoquée pour l'examen et le vote de la motion dé-

posée contre le premier ministre Sylvestre Ilunga Ilukamba. Son sort risque de ressembler à celui de Jeanine Mabunda et son bureau, à l'assemblée nationale. Et d'ajouter : « Aujourd'hui nous confirmons que 301 signatures des honorables députés ont été recueillies. Nous rappelons que la recevabilité est de 1/4 soit 125 députés. Ceci prouve à suffisance qu'avec ce chiffre, l'Assemblée nationale est pour que le premier ministre parte ». Dans 48 heures, le Premier Ministre Sylvestre Ilunga Ilukamba sera convoqué à l'assemblée nationale, et sauf surprise, lui et son gouvernement vont tomber. « La stratégie ici, c'est de bloquer le FCC qui a encore le contrôle sur l'argent de l'Etat », confie une autre source sous anonymat. Il aura tenu pendant des semaines alors que le président de la République lui avait déjà retiré sa confiance. Le premier ministre a refusé de rendre tablier, alors que le chef de l'Etat le lui aurait demandé. Sa famille politique, le FCC, faisait pression derrière pour qu'il ne cède. Les députés nationaux acquis au Front Commun pour le Congo (FCC) ont quitté la salle de plénière, ce vendredi 22 janvier 2021, à l'Assemblée nationale. Plénière convoquée par le bureau d'âge pour notamment identifier la nouvelle majorité parlementaire. Ces députés du FCC disent claquer la porte de l'hémicycle suite au refus par le bureau d'âge d'accorder la parole à Joseph Kokonyangi, auteur d'une pétition visant le président du bureau provisoire de l'Assemblée nationale, Christophe Mboso. « On ne nous donne pas la parole, on met des matières qui n'ont pas lieu d'être à l'ordre du jour, on viole la Constitution, le règlement intérieur », s'est plaint le député national du PPRD, Lucain Kasongo qui annonce un boycott.

Louis-Paul Eyenga

Adoptée à l'AN

La loi sur la ZLECAF en seconde lecture au sénat

Les députés nationaux ont adopté, vendredi, après débat le projet de loi portant ratification par la République démocratique du Congo de l'Accord créant la Zone de Libre-échange continentale africaine (ZLECAF), au cours d'une plénière dirigée par le président du bureau d'âge de l'organe délibérant, Christophe Mboso N'kodia. Sur les 340 députés nationaux présents à la plénière, 330 ont voté pour ce projet de loi, 8 ont voté contre et 2 élus se sont abstenus.

Il sera envoyé au Sénat pour la seconde lecture avant sa promulgation par le Président de la République, Félix Tshisekedi. En plénière ce vendredi 22 janvier 2020, au moins 330 députés ont voté oui en faveur de la ZLECAF, malgré les nombreux appels au boycott. En conséquence, l'Assemblée Nationale de la République démocratique du Congo adopte le projet de loi autorisant la ratification de l'accord créant la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAF).

Cette loi sera envoyée au niveau du sénat pour une seconde lecture, dans les prochains jours. Après débat, le projet de loi portant ratification par la République démocratique du Congo de l'Accord créant la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAF) a été adopté, ce vendredi 22 janvier 2021, à l'Assemblée nationale avec majorité écrasante. En effet sur les 340 députés nationaux présents à la plénière, 330 ont voté pour ce projet de loi et 8 seulement ont voté contre pendant que 2 députés se sont abstenus. Ce projet sera donc mis à la disposition de la chambre haute du parlement pour la seconde lecture avant d'être promulgué par le président de la République, Félix Tshisekedi. La ZLECAF est un projet de zone de libre-échange en cours de création sur l'ensemble du continent africain. Elle regroupera la zone tripartite de libre-échange, qui doit inclure le Marché commun de l'Afrique orientale et australe

(COMESA), la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) et la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC), avec d'autre part la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union du Maghreb arabe et la Communauté des États sahélo-sahariens. Il sied de rappeler que la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) représente une véritable occasion de stimuler la croissance, de réduire la pauvreté et d'élargir l'inclusion économique en Afrique.

Le projet de loi sur la Zone de Libre-échange continentale africaine avait été avant son adoption, présenté et défendu par le ministre du Commerce extérieur, Jean-Lucien Bussa, à la chambre basse du Parlement en décembre 2020. Il avait été déclaré recevable par l'Assemblée nationale puis envoyé à la Commission mixte Relations extérieures-Économie et Finances de l'Assemblée

nationale pour enrichissement, rappelle-t-on. A signaler qu'à la fin de la séance, le président du bureau d'âge, Mboso Nkodia, a annoncé aux élus nationaux qu'ils avaient jusqu'à ce samedi, pour déposer les formulaires de leur appartenance à l'opposition ou à la majorité au secrétariat du rapporteur de l'Assemblée nationale au Palais du peuple.

Pour le président du bureau d'âge, les députés nationaux sont appelés à remplir 4 formulaires, dont un à déposer au niveau du parti politique respectif, un autre au regroupement politique, un troisième à déposer auprès du secrétariat du rapporteur de l'Assemblée nationale et c'est sur le quatrième formulaire que chaque élu devra faire la déclaration de son appartenance politique. Initialement prévue pour la séance de vendredi, la question de la décision d'appartenance à la majorité ou à l'opposition par les députés nationaux n'a pas été traitée.

Louis-Paul Eyenga

Selon l'informateur

Plusieurs députés PPRD adhèrent «par écrit» à l'Union sacrée

Le sénateur Bahati Lukwebo, qui assure la mission d'informateur en vue d'identifier une nouvelle majorité acquise au Président Tshisekedi, a au cours d'un entretien accordé au média allemand Deutsche Wells (DW), révélé qu'un «bon nombre» de députés nationaux du PPRD de Joseph Kabila ont rejoint l'Union sacrée. Ces députés, selon lui, ont adhéré à la constitution de la nouvelle majorité parlementaire par un engagement écrit. «Ils sont nombreux qui viennent du PPRD et se sont engagés par écrit. Un bon nombre de députés du PPRD sont venus nous rejoindre», a révélé Bahati Lukwebo. Parmi les nouveaux adhérents à l'Union sacrée, Bahati Lukwebo déclare avoir enregistré également des députés nationaux de la coalition LAMUKA lesquels ont participé à la réunion avec le Président de la République à la cité de l'Union Africaine. «[...] Il y a eu une petite brouille mais nous l'avons gérée. Ils ont compris que nous nous battons pour l'intérêt du peuple et c'est aussi leur objectif», rassure



Bahati Lukwebo. Lors de sa conférence de presse tenue mardi dernier à l'Hôtel du Fleuve de Kinshasa, l'informateur Bahati Luwebo avait annoncé avoir envoyé les invitations à certains regroupements et partis politiques représentés au parlement. Et le mardi 20 janvier, Bahati Lukwebo a conduit alors une délégation de 25 chefs de partis et regroupements politiques auprès du Président de la République, Félix Tshisekedi. À ce jour, il a reçu plusieurs autres regroupements, notamment l'Alliance pour l'Avenir (AA/a) de Pius Mwabilu.

Politico.cd

Covid-19

Les études universitaires reprennent dans 13 provinces



Un bâtiment de l'Institut supérieur pédagogique (ISP) de Kananga. (Octobre 2017) Radio Okapi/Photo Joël Bofengo.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU), Thomas Luhaka, a, dans une circulaire signée jeudi 21 janvier, annoncé les dispositions prises pour la reprise d'activités académiques pendant cette période marquée par la deuxième vague de la maladie à Coronavirus.

Ces dispositions prévoient la reprise des délibérations en attente et l'organisation des défenses des mémoires et Travaux de fin de cycle (TFC) pour l'année académique 2019-2020 ainsi que la reprise d'activités académiques pour l'année 2020-2021.

Le ministre Luhaka souligne que seules les provinces non affectées

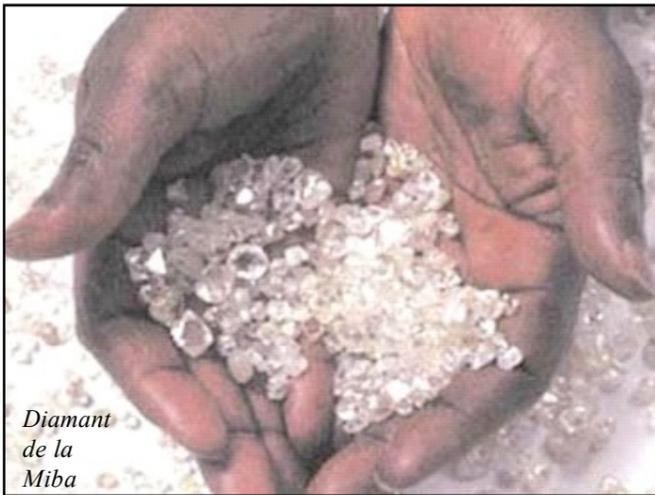
par la COVID-19 et les provinces n'ayant pas rapporté des cas au cours des quatorze derniers jours sont concernées ; soit treize sur les vingt-six que compte la RDC.

Il s'agit de la Mongala, Sankuru, Mai Ndombe et Lomami, qualifiées de zone blanche car n'étant pas jusqu'à ce jour, affectées par la maladie.

Le Kwilu, Haut-Lomami, Kasai, Kasai-Central, Kwango, Tshuapa, Maniema, Tanganyika et le Sud-Ubangi sont aussi repris dans la carte annexée à la circulaire du ministre comme des provinces de la zone jaune car n'ayant pas rapporté des cas au cours des quatorze derniers jours.

La MIBA se redresse

42 000 carats de diamant en l'espace de 5 mois



Diamant de la Miba

fruit de la dotation financière de 5 millions USD que le gouvernement central a remis pour la relance des activités minières à la MIBA.

« Nous en tant que conseiller du Chef de l'Etat, là où il y a les actions du gouvernement, quand nous allons en mission quelque part, nous avons ce devoir de

jeter un coup d'œil pour faire rapport au Président de la République, Chef de l'Etat. C'est ainsi que je suis allé à la MIBA. Les autorités de la MIBA m'ont conduit jusqu'au polygone, où je suis allé moi-même palper de mes doigts ce qui est en train de se faire, et j'ai remarqué beaucoup de choses. Nous avons visité la laverie, nous avons vu comment ça fonctionne, ça tourne. Nous avons visité la centrale de triage. On a aussi constaté que le personnel a vieilli », a rapporté l'Abbé Théo Cilumba.

En octobre 2020, la MIBA avait produit 78 carats de diamant. C'est la première production obtenue, après une année d'arrêt d'activités minières au sein du polygone minier. Les autorités de l'entreprise étaient présentes au polygone minier pour voir et aussi présenter la première production.

La Société Minière de Bakuanga (MIBA) a produit 42 000 carats de diamant en l'espace de 5 mois, a affirmé vendredi 22 janvier, le conseiller principal du Chef de l'Etat, Abbé Théo Cilumba, qui a bouclé le week-end dernier sa mission au Kasaï-Oriental.

« La production était de plus de 42 000 carats de diamant. Les impressions étaient bonnes parce que j'ai vu la détermination, la volonté de faire quelque chose. Ils nous ont expliqué comment ils ont dû répartir la somme qu'ils avaient reçue. Avec peu de moyen, ils ont commencé la production, voilà ce qui nous a touché, c'est cette volonté », a fait savoir l'Abbé Théo Cilumba.

D'après lui, cette performance réalisée entre septembre 2020 jusqu'au mois de janvier 2021, est le

Télécommunications

«Okapi Téléphone» : le go en juin prochain

Augustin Kibassa, ministre des postes, télécommunications et nouvelles technologies de l'information et de la communication (PT-NTIC), a reçu, le jeudi 21 janvier, une délégation de la société «Okapi Téléphone», conduite par Thérèse Izay Kirongozi (CEO de human technology et initiatrice des robots roulages congolais).

La rencontre a tourné autour de la marque de téléphones « Okapi téléphone » et du lancement, dans les tous prochains jours, des activités de fabrication et d'assemblage de cette marque de téléphone à Kinshasa. A en croire Thérèse Kirongozi, Okapi Téléphone a la particularité d'être une invention congolaise.

« Il s'agit là d'un produit que nous-mêmes les Congolais avons fabriqué, grâce à notre compatriote, le professeur Jean Bele Mungu qui habite aux Etats-Unis », a-t-elle déclaré. Au-delà de la fa-



brication et de l'assemblage des téléphones portables, Thérèse Kirongozi a fait savoir que plusieurs autres projets seront développés, notamment « Okapi électronique », une usine de transformation des minerais en composants électroniques.

Thérèse Kirongozi a, à travers le ministre des PT-NTIC, sollicité le soutien du gouvernement pour que ces projets prennent corps. « Le gouvernement devrait mettre à notre disposition les moyens pour qu'on arrive à créer ces usines », a-t-elle déclaré.

Djodjo Vondi

Le total bilantaire des banques a enregistré une croissance de 22,1% en 2020

Le total bilantaire des banques commerciales en République démocratique du Congo (RDC) est passé de 8 519,9 millions de dollars américains en 2019 à 10 406,5 millions USD en 2020, enregistrant ainsi un taux de croissance de 22,1%. Ce qui, en d'autres termes, signifie que le dynamisme du secteur bancaire n'a pas été sensiblement affecté par la Covid-19.

Ces statistiques ont été fournies par le Gouverneur de la Banque Centrale du Congo (BCC), Déogratias Mutombo Mwana Nyembo, à l'occasion de la cérémonie d'échanges de vœux organisée le mercredi 20 janvier à Kinshasa. La grande salle de réunions de la haute direction de la BCC a servi de cadre à l'organisation de cette cérémonie.

Il s'en suit qu'en cinq ans, l'activité du secteur bancaire a globalement été multiplié par deux, avec un taux moyen de croissance de 14,2% par an. La rentabilité du secteur bancaire a été globalement préservée. Ainsi, le résultat net agrégé de l'ensemble des banques a atteint 67,4 millions USD à fin novembre 2020.

En ce qui concerne la maîtrise de leurs charges de structure, les banques ont réalisé des efforts importants. Le coefficient d'exploitation global s'étant situé à 66% contre 73,9% en 2019.

Concernant la solvabilité, la position du secteur bancaire est demeurée stable entre 2019 et 2020, avec un ratio moyen de solvabilité de base estimée à 11,7%, niveau supérieur au minimum réglementaire.

Quant à la liquidité, le secteur

bancaire conserve encore son confort. Ainsi, les ratios de liquidité globale et ceux en monnaies nationale et étrangères, se sont situés respectivement à 165,5%, 387,1% et 151,9%, au-dessus de la norme 100%.

Il convient de souligner que la croissance observée de la taille du bilan des banques ne se traduit pas encore par une hausse significative des activités de financement de l'économie nationale.

Concernant les emplois des banques, ceux-ci restent en majorité concentrés dans les opérations de placement auprès des correspondants. Ces derniers représentent 73% des actifs.

Pour ce qui est du financement de l'économie, l'encours des crédits accordés à la clientèle n'a augmenté que de 4,4%, se chiffrant à 3 535,8 USD millions en 2020.

En matière de collecte de l'épargne, le volume des dépôts collectés par les banques a augmenté de 20% en 2020, s'établissant à 7 362,2 millions. Il importe de relever que 90% des dépôts bancaires demeurent en monnaies étrangères et 79% sont à vue.

Dans un contexte d'amplification du risque de détérioration du portefeuille des crédits, les banques ont été trop prudentes pour accorder des prêts. Aussi, le coefficient global de réemploi a baissé de 10 points en 2020, s'établissant à 45%. Face à cette situation, le Gouverneur de la BCC estime que l'assainissement de l'environnement du crédit bancaire demeure un défi important.

Zoom - Eco

Les compagnies aériennes enregistrent une perte de 14 milliards USD de revenus passagers en 2020

Suite à la pandémie de covid-19 qui a asséné un coup dur aux transporteurs africains, ceux-ci ont enregistré une perte de 14 milliards de dollars américains de revenus passagers, selon les données publiées par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), le vendredi 15 janvier 2021.

Les statistiques de l'OACI indiquent qu'en 2020, les compagnies du continent ont enregistré une baisse de 78 millions de passagers et 58% de leur capacité globale, comparée à 2019.

Quatre transporteurs africains ont suspendu leurs opérations tandis que deux autres se sont mis en redressement judiciaire.

Pour sa part, l'Association internationale du transport aérien (IATA) indique que les volumes de trafic de 2019 en Afrique ne reviendraient pas avant 2023.

Le continent « devrait connaître une reprise tardive de ses performances financières », souligne-t-elle avant de déplorer le timide soutien des gouvernements de la région.

Signalons par ailleurs qu'à l'échelle mondiale, le trafic passager

a chuté de 60%, ramenant les statistiques du transport aérien au niveau de 2003.

Concrètement, seulement 1,8 milliard de personnes ont pris l'avion en 2020, contre 4,5 milliards en 2019. Conséquence, les compagnies du monde ont globalement perdu 370 milliards USD, les aéroports 115 milliards USD et les fournisseurs de services aériens 13 milliards USD.

« Avec les fermetures de frontières et les restrictions de voyage mises en place dans le monde entier, en avril 2020, le nombre total de passagers a chuté de 92% par rapport à 2019 ; soit 98% pour le trafic international et 87% pour le transport intérieur », indique le rapport de l'OACI.

Et de se désoler : « Après avoir atteint le point bas d'avril 2020, le trafic de passagers a connu un rebond modéré pendant la période estivale. Cette tendance à la hausse a cependant été de courte durée, stagnant, puis empirant en septembre 2020 lorsque la deuxième vague d'infection dans de nombreuses régions a incité à réintroduire des mesures restrictives ».

Zoom - Eco

Kasaï**L'effondrement du pont Lubao cause la disette**

La circulation entre les territoires d'Ilebo et Luebo dans la province du Kasaï est compliquée depuis plusieurs semaines à la suite de l'effondrement d'une partie du pont jeté sur la rivière Lubao. L'ouvrage, inauguré il y a environ deux ans, permettait le passage des engins roulant transportant des biens de consommation vers les grandes agglomérations du secteur.

L'administrateur du territoire d'Ilebo, François Kabula, reconnaît que l'ouvrage se détériore depuis plusieurs mois déjà. Il y a un mois, une partie du pont a été emportée par les eaux de la rivière Lubao.

Un habitant de Mibalayi, village situé près de ce pont, relate que les conducteurs de motos ou de vélos sont obligés de traverser seuls sans passagers en utilisant la petite partie de l'ouvrage, qui a résisté à l'effondrement.

Cette situation complique le déplacement des personnes et surtout des marchandises. Une importante quantité de denrées alimentaires produites dans cette partie du Kasaï passe par ce pont.

L'administrateur du territoire d'Ilebo fait remarquer que, si le pont s'effondrait complètement, l'approvisionnement de certains centres urbains deviendrait problématique. Il en appelle à une intervention des autorités compétentes. Le même appel est lancé par le député provincial Hubert Ngulandjoko, qui demande au gouvernement provincial de lancer les travaux de réhabilitation de ce pont.

De son côté, le ministre des infrastructures et travaux publics du Kasaï assure qu'un rapport technique sera bientôt remis au gouverneur pour que les travaux de réhabilitation du pont soient lancés prochainement.

Tanganyika**Ceux qui ont fui les attaques rebelles, vivent sans assistance**

Les populations qui ont fui les attaques rebelles à Matetezi, Kapuka et Mulisha, villages situés dans le territoire de Kalemie, en province du Tanganyika, manquent de tout et demeurent jusque-là sans assistance.

Selon l'administrateur assistant dudit territoire qui s'est confié à 7SUR7.CD le vendredi 22 janvier, ces populations sont abandonnées en pleine brousse et ne savent plus à quel saint se vouer.

« Les habitants m'ont appelé.

Jusqu'à présent, ils sont toujours en brousse. Ils passent nuit à la belle étoile. Ils vivent dans de mauvaises conditions. C'est très inquiétant. Ces populations manquent de tout. J'ai appelé les autorités et je les ai informées de la situation », a expliqué Jean-Paul Kongolo, administrateur du territoire assistant chargé des questions politiques.

Pour rappel, les atrocités qui ont conduit au déplacement massif des populations des villages précités datent de trois mois avant leur éclatement en janvier 2021.

Nord-Kivu**Plus de 750 ménages vivent en situation difficile à Mabalako**

Plus de 750 ménages vivent en situation difficile à Mabalako et Cantine, deux localités du groupement Baswaga-Madiwe en secteur de Beni-Mbau dans le territoire de Beni (Nord-Kivu). Le président de la société civile de ce groupement, Justin Kavalami, a livré cette information vendredi 22 janvier.

« Ces déplacés sont répartis dans différents sites de campement, par exemple à Cantine. On a au total sept sites de campement. Et ces sites sont dans des maisons inhabitées, soit inachevées. Et les déplacés vivent sans aucune assistance humanitaire », a détaillé Justin Kavalami.

Selon lui, ces déplacés viennent du secteur de Rwenzori depuis le 26 décembre de l'année dernière. Ils ne vivent que de

petites assistances récoltées par la population.

« Pour nous la société civile, on a d'abord palé avec les leaders pour la récolte des vivres ménage par ménage. Mais nous trouvons que c'est une assistance d'urgence mais qui ne peut pas durer longtemps », a ajouté Justin Kavalami.

Il a demandé au gouvernement et ses partenaires humanitaires de songer à cette population déplacée.

« Nous allons seulement demander aux différentes autorités de s'impliquer pour assister les déplacés, c'est-à-dire les ONG doivent songer d'abord aux déplacés qui sont dans le groupement Baswaga-Madiwe, vu qu'ils traversent une situation qui est inhumaine », a plaidé Justin Kavalami.

Ituri**Plus de 800 déplacés internes en conditions difficiles à Bunia**

[Photo d'illustration] Lengabo, à l'entrée sud de Bunia (Ituri), est déserté ce vendredi 8 janvier 2021, au lendemain des affrontements entre les FARDC et la milice FPIC. Radio Okapi/Ph. Martial Kiza

Environ huit cents personnes déplacées internes, dont des femmes et des enfants de moins de cinq ans, vivent dans des conditions difficiles à Bunia et ses environs dans la province de l'Ituri. D'après le chef de la chefferie de Baboa-bokoe (une entité voisine) qui livre cette information vendredi 22 janvier à Radio Okapi, ces personnes ne bénéficient d'aucune assistance humanitaire.

Des affrontements opposant les forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) à un groupe des miliciens de la Force Patriotique et Intégrationniste du Congo (FPIC) sont à la base de ces déplacements massifs.

C'est depuis le début de la semaine du 18 janvier que ces combats sont signalés au centre de négoce de Nyangaray, situé à environ trente kilomètres de Bunia en secteur de Walendu Djatsi. Plusieurs civils

ont été tués et des maisons incendiées.

Ce qui a provoqué un déplacement massif des habitants de cette entité et de ceux se trouvant dans la périphérie. Certains sont arrivés ici à Bunia ; d'autres se sont dirigés vers les villages Magalabo, Mwanga et Kotoni au sud du territoire d'Irumu.

Ces habitants traversent une période difficile car ils n'ont reçu aucune aide pour soulager leur souffrance, affirme le chef de cette chefferie. Des enfants séparés de leurs parents lors de la fuite ne savent plus à qui tendre la main pour recevoir une quelconque assistance.

L'Administrateur du territoire de Djugu rapporte que plusieurs groupements de sa juridiction continuent à enregistrer des familles des victimes qui fuient les zones de combat.

Sud-Ubangi**Un militaire condamné à la peine capitale pour le meurtre d'un enfant à Gemena**

Le sergent Moïse Katshuva est condamné à " la peine capitale " pour le meurtre de l'enfant Alphonse Nadonye survenu le 13 novembre dernier à Gemena, chef-lieu de la province du Sud-Ubangi.

Le tribunal militaire de garnison du Sud-Ubangi siégeant en matière répressive du premier degré à Gemena a prononcé ce verdict contre ce militaire Congolais ce vendredi 22 janvier 2021.

Le sergent Moïse Katshuva est aussi condamné au paiement des frais d'instance évalués à 250.000 Francs Congolais.

Il est également condamné avec l'État congolais reconnu en tant que civilement responsable au paiement de 70.000 dollars américains des dommages et intérêts aux familles victimes (Ndlr : 30.000 USD pour la famille de l'enfant Alphonse Nadonye,

20.000 USD pour celle de Esther Demomo, blessée par balle et 20.000 USD pour la famille de Jacques Kakoma, lui aussi blessé par balle par ce même militaire).

La défense de ce militaire congolais condamné à la peine capitale au premier degré, a fait appel de ce jugement.

Il sied de signaler que le même tribunal a, par ailleurs, condamné à 10 ans de prison ferme, ce même vendredi, le capitaine Eric Fataneza pour tentative de meurtre et au paiement de 377.000 FC des frais d'instance.

Cet officier de l'armée congolaise devra également payer 5.000 USD des dommages et intérêts à l'agent de police Apediako Yangamale qu'il a blessé par balle, le 14 novembre dernier à Gemena.

César Augustin Mokano Zawa

Le CLC disposé à accompagner toute action en justice contre les auteurs de la mort de Thérèse Kapangala

Le Comité Laïc de Coordination (CLC) appelle le peuple congolais à garder en mémoire et à célébrer le sacrifice des martyrs de la démocratie, notamment l'aspirante religieuse Thérèse Kapangala.

Pour cette structure de l'église catholique au Congo, c'est grâce au sacrifice suprême de tous ces martyrs que l'alternance de pouvoir a pu avoir lieu au pays.

«On doit toujours garder en mémoire et célébrer le sacrifice de ceux qui sont tombés, qui ont délibérément accepté de se sacrifier face à des balles assassines pour que nous ayons l'alternance, pour que nous ayons le droit de désigner librement nos dirigeants, pour que personne dans ce pays puisse croire qu'il peut impunément violer la constitution et imposer un pouvoir à vie. Le prix a été lourd», a affirmé maître Hervé Diakiese, porte-parole du CLC, à l'issue de la messe d'action de grâce organisée en mémoire de Thérèse Kapangala à la paroisse St François de Sales de Kintambo/Vélodrome à Kinshasa.

Selon lui, il est important que les Congolais gardent en mémoire que le début de l'alternance que le pays est en train de vivre n'a pas été sans sacrifice.

Par ailleurs, Hervé Diakiese a affirmé que le CLC est disposé à accompagner toute



Le pasteur Daniel Ngoy Mulunda, à gauche, et le cardinal Laurent Monsengwo au mois de février prochain. Ce Prix, a-t-il rappelé, est une récompense à l'exemplarité et à «l'engagement citoyen».

L'aspirante religieuse Thérèse Kapangala a été tuée, le 21 janvier 2018, lors d'une marche organisée par le CLC pour réclamer la tenue des élections générales en République démocratique du Congo. Elle fait partie des martyrs dits de la démocratie.

Prince Mayiro

Cadre de concertation de la société civile

Le ministère de la justice reconnaît D. Singoma

Le ministère de la Justice a, à travers une correspondance datée du 22 janvier 2021 et signée par son directeur chef de service des cultes et associations, reconnu Danny Singoma, comme le seul coordinateur habilité à engager le Cadre National de Concertation de la Société Civile vis-à-vis de l'État et des tiers.

Willy Mutombo Mukengele, directeur chef de service des cultes et associations au ministère de la Justice, a appuyé cette décision par les résolutions du deuxième forum de cette association, tenu du 26 au 30 décembre 2020.

«Par ailleurs, je vous signale qu'en date du 28 décembre 2020, conformément aux résolutions notariées adoptées par l'assemblée générale ordinaire à son deuxième forum tenu du 26 au 30 décembre 2020 et au procès-

verbal de remise et reprise notarié me transmis par le comité entrant, j'ai actualisé le numéro F.92/22.413 en y remplaçant le nom de l'ancien coordonnateur par celui de monsieur Singoma Kabagambe Danny Boss, nouveau coordonnateur qui est le seul habilité à engager l'association vis-à-vis de l'État et des tiers», lit-on dans ce document.

Il sied de noter que le Cadre National de Concertation de la Société Civile est secoué par un conflit de leadership et de positionnement. En effet, maître Patient Bashombe, coordonnateur dont le mandat est arrivé à terme depuis novembre, est accusé de s'accrocher à son fauteuil. C'est le comité dirigé par D. Singoma qui doit le succéder, conformément au consensus du forum de novembre 2019.

Merveil Molo

La LUCHA dénonce la double taxation des opérations par : M-Pesa RDC, Orange Money et Airtel money

Le mouvement citoyen Lutte pour le Changement (LUCHA) a saisi, ce vendredi 22 janvier 2021, les sociétés de télécommunication dont Vodacom, Airtel et orange pour dénoncer la double taxation de leurs opérations de banking money à l'occurrence M-Pesa RDC, Orange Money et Airtel money.

Dans une lettre dont la copie est parvenue à la Politico.cd, la LUCHA dénonce la nouvelle grille tarifaire haussière quant à ce qui concerne les services Mobile money qui, estime-t-elle, est largement utilisé dans la petite économie de la République Démocratique du Congo.

«Depuis le début de cette année, nous avons constaté un recul déplorables dans la fourniture des services mobile money. Alors que les transactions M-pesa, Airtel Money et Orange Money étaient gratuites lorsqu'un abonné envoyait des fonds via son téléphone à un autre, elles sont désormais facturés depuis le début de cette année. Cela signifie que celui qui envoie l'argent payé des frais d'en-

voi et celui qui le reçoit paye des frais de retrait. Il s'agit là d'une double taxation qui ne se justifie pas que nous avons combattu et que nous ne sommes pas prêts à voir revenir. Nous vous appelons donc à revenir à la grille tarifaire de 2020 et à vous abstenir des mesures régressives qui mettent en mal les consommateurs Congolais», peut-on lire dans cette lettre.

Toutefois, la LUCHA a salué les avancées réalisées par ces sociétés dans la fourniture de services de communication au cours de ces derniers mois.

«Le passage de la 3G à la 4G, la suppression de la double taxation pour le mobile money ainsi que la mise à la disposition des consommateurs de nouvelles grilles d'activation ont tant soit peu amélioré la qualité de la communication et diminué son coût. Il reste tout de même beaucoup à faire pour que la qualité et le coût des services s'adaptent aux conditions de vie des Congolais», explique la Lucha.

Carmel NDEO

Lubumbashi

Justicia ASBL appelle les partis politiques et églises à s'abstenir des actes d'incitation à la haine et à la violence

L'organisation de promotion et protection des droits humains, Justicia ASBL, recommande aux partis politiques et aux églises de s'abstenir des actes d'incitation à la haine et à la violence, observés ces derniers jours à Lubumbashi, dans le Haut-Katanga.

Dans un communiqué qui date du vendredi 22 janvier 2021 et parvenu à 7SUR7.CD ce samedi, cette organisation sans but lucratif rappelle l'arrestation « brutale » du pasteur Daniel Ngoy Mulunda par l'Agence Nationale des Renseignements (ANR) et le vandalisme du siège de l'association socioculturelle Buluba i Bukata qui sont à la base des propos séparatistes constatés dans le chef des Lushois.

Justicia ASBL condamne ces faits et appelle la justice congolaise à faire convenablement son travail.

« Les églises ont un rôle prépondérant à jouer dans la société en prônant la paix sociale, la tolérance et le respect des droits humains, et non inciter à l'intolérance et à la violence. Justicia ASBL recommande aux responsables des partis politiques et leurs partisans de s'abstenir de tout acte d'incitation à la

haine et à la violence, d'éduquer leurs militants au respect des institutions publiques, de toute personne humaine, à la tolérance et au respect des coutumes locales, de faire savoir leurs revendications politiques par des méthodes et discours pacifiques et légaux », lit-on dans ce document.



La même source a, tout de même, salué la promptitude avec laquelle le gouvernement provincial du Haut-Katanga a réagi face au climat de tension qui se visait en mettant autour d'une même table les leaders des associations socioculturelles du Grand Katanga et du Grand Kasai vivant à Lubumbashi.

Patient Lukusa, à Lubumbashi

ARROSONS NOTRE QUOTIDIEN AVEC L'AMOUR ET NOUS ALLONS VAINCRE LE TRIBALISME

Le mal ne résiste pas à l'amour.

L'AMOUR EST LA CLÉ DE TOUS LES MAUX

Quelle que soit ta Province, vois ton visage dans le regard de celui qui est en face de toi.

Chantal LWAMBA
Ambassadrice 450 = 1



Malaise au Katanga, où le pasteur Mulunda a été arrêté

Le pasteur méthodiste Ngoy Mulunda, ancien président de la Commission électorale indépendante, n'est pas un homme à mâcher ses mots. Proche de la famille de l'ancien président, il a participé dimanche dernier à un culte religieux où il a rendu hommage à Laurent Désiré Kabila, assassiné voici vingt ans, le 16 janvier 2001. Au lieu de se limiter à rappeler l'engagement politique du défunt, l'homme de Dieu s'est aventuré dans la politique actuelle, assénant aux dirigeants de ce pays que « si vous voulez que le Katanga continue à être dans la RDC pour toujours et que nous puissions toujours partager le lait et le miel, je veux vous dire des choses qui fâchent et qui vont nous pousser à couper ». S'exprimant devant des cadres de l'ancien régime, y compris Emmanuel Shadary, l'ex dauphin de Kabila, le pasteur a aussi dénoncé « l'instauration de la dictature », « la corruption des élus et l'acharnement contre l'ancien président Kabila et son épouse. » Ces propos ne sont pas passés inaperçus, y compris auprès de l'ANR, les services de renseignements, qui sont aussitôt passés à l'action : arrêté dans la nuit à son domicile, non sans

violence, le pasteur a aussitôt été transféré à la prison de la Kasapa (Lubumbashi) accusé d'avoir tenu des propos incitant à la haine et à des troubles à l'ordre public, tandis que deux de ses pasteurs étaient passés à tabac.

L'ex coordinateur du Programme œcuménique pour la paix et la réconciliation (Parec) (une ONG qui est souvent intervenue dans des conflits en Afrique australe) doit comparaître rapidement, en flagrance, devant un tribunal de Lubumbashi.

Félix Kabange Numbi, un député du FCC (la plate forme de Kabila qui se décompose à toute vitesse pour rejoindre l'Union sacrée proposée par Tshisekedi) a dénoncé une arrestation arbitraire, soulignant qu'il ne fallait pas sortir ces propos de leur contexte et il a demandé la libération du pasteur « au nom de la paix sociale et de la cohésion nationale. »

Même s'ils ont été jugés excessifs ou inappropriés, les propos du pasteur expriment un réel malaise et plusieurs de nos interlocuteurs craignent de voir se rallumer la très ancienne hostilité entre les Kasaiens (la tribu de Tshisekedi) et les Katangais, plus particulièrement les Lubas du

Katanga. Faut-il rappeler qu'en 1960 ces derniers appartenaient au parti Balubakat, qui soutenait Lumumba contre Moïse Tshombe et dont Laurent Désiré Kabila avait été l'un des cadres ? Et nul n'a oublié qu'au début des années 90, à la fin de l'ère Mobutu, les Kasaiens, très nombreux à travailler dans les mines du Katanga, furent l'objet d'un véritable nettoyage ethnique, par lequel 300.000 d'entre eux furent brutalement renvoyés dans leur province d'origine.

A l'heure actuelle ce sont les Katangais qui se plaignent : alors que la production minière a tourné à plein régime, (1.400.000 tonnes de cuivre par an...) finançant ainsi la reconstruction du pays, ils ont le sentiment de faire les frais d'une revanche. De nombreux Kasaiens se sont installés à Kasumbalesa, le poste frontière avec la Zambie d'où ils laissent passer des camions chargés de minerai. Rappelant que Joseph Kabila avait accepté de céder pacifiquement le pouvoir, les Katangais relèvent que bien des postes clés leur échappent et ils dénoncent le « triomphalisme » de leurs compatriotes du Kasai. Si le pasteur Mulunda a élevé la voix,

c'est aussi parce que dans la province minière du Lualaba, le gouverneur Mueij, qui s'employait à reconstruire Kolwezi, a été convoqué à Kinshasa d'où pour d'inquiétantes raisons de santé il a dû être évacué en Afrique du Sud tandis que l'Inspection des Finances se penchait sur les comptes de la province. D'autres personnalités d'origine katangaise ont disparu récemment, dont le général Munkuto, auditeur général auprès de la Cour de Cassation, qui à Beni avait tenté de démêler l'écheveau des attaques attribuées aux islamistes. Quant aux partisans de l'ex président Kabila, ils affirment que leur chef, qui avait reçu un accueil triomphal lors de son arrivée à Kolwezi mi décembre, reçoit quotidiennement des menaces le visant personnellement ainsi que sa famille...

En outre, face à l'insécurité croissante, faite de viols et de braquages et attribuée à des « jeunes » venus en masse depuis le Kasai voisin, un collectif katangais a appelé la population à « se prendre en charge face à « des délinquants politiquement instrumentalisés ». Tout cela rappelle de mauvais souvenirs...

Par Colette Braeckman

L'avènement de l'Union Sacrée pour la Nation a suscité beaucoup d'enthousiasme tant dans l'opinion qu'au sein de la classe politique congolaise. Depuis, l'espace politique est en pleine activité dans des négociations politiques.

L'Union sacrée mobilise

Des rencontres se multiplient entre les états-majors et les personnalités politiques au gré des intérêts. Au-delà de tout, le peuple meurtri par des années de privation espère que cette fois, les choses pourraient se mettre en place pour le bien des Congolais, notamment le retour de la paix dans la partie Est du pays.

Les dossiers politiques démobilisent

Mais au regard de l'évolution de l'actualité et de certains dossiers politiques brûlants, la situation n'est pas aussi favorable qu'on le pense. Au-delà du nombre des personnalités, des partis et regroupements politiques qui rejoignent chaque jour l'Union Sacrée, le Président Félix Tshisekedi paraît de plus en plus s'isoler, au point que l'opinion commence à se poser des questions sur l'avenir de l'Union Sacrée. Si la nouvelle vision de Fatshi draine autant du monde et d'espoir, quelques dossiers et incidents politiques pourraient constituer des pesanteurs et éloigner certaines personnalités du chef de l'État qui a pourtant besoin de fédérer le plus grand nombre autour de lui, comme il l'a affirmé dans son discours annonçant l'Union sacrée.

La géopolitique divise

Au-delà des partis politiques, au-delà de la configuration actuelle de l'Assemblée Nationale, base théorique de répartition du pouvoir, la politique congolaise est encore tributaire de la géo-

Politique : Fatshi face à tous !

politique. Aussi, les gens s'identifient plus à leur communauté linguistique et leur province qu'à la nation. Le Congo étant constitué de plus de 400 ethnies regroupées en quatre langues nationales qui occupent les 26 provinces, il est quasiment impossible à un homme politique de fédérer, sans coaliser avec les leaders politiques d'autres communautés ou d'autres provinces en qui leurs populations se reconnaissent. C'est en composant avec toutes les provinces que Mobutu a régné pendant 32 ans. Joseph Kabila a fait un effort pour avoir des alliés un peu partout dans le pays. Mais actuellement, certains événements semblent éloigner plusieurs leaders politiques de Félix Tshisekedi.

Kabila, Katumbi, Muyej, Numbi et Ngoy Mulunda au Katanga

La première communauté qui risque d'être en rupture avec Tshisekedi, c'est le Grand Katanga. En dehors de Kabila qui paraît être en dissension avec Félix Tshisekedi depuis la dislocation de la coalition FCC-CACH, il faut ajouter le Général John Numbi qui s'est retiré au Katanga, depuis qu'il a été démis de ses fonctions. Il y a également Muyej dont la gestion est objet d'une mission de contrôle pendant qu'il est à l'étranger, officiellement pour des soins médicaux. A ces trois, vient s'ajouter Ngoy Mulunda qui n'a fait qu'exprimer tout haut, le malaise qui couve dans la communauté Katangaise. Quant à Katumbi, son attitude est fonction de l'issue des négociations dans le cadre de l'Union Sacrée. La dernière sortie sulfureuse de Kabund devant les députés FCC n'était pas de nature renforcer les liens, alors que Katumbi, qui a soutenu Fatshi depuis le début de son mandat se refroidit de plus en plus avec les négociations dans le cadre de l'Union

Sacrée.

Fayulu et Muzito au Bandundu

Le candidat de Lumuka n'a jamais arrêté de revendiquer sa victoire à l'élection présidentielle de 2018. Jusqu'à preuve du contraire, il garde toujours la confiance des ressortissants de sa province. Vient s'ajouter son compagnon de lutte Muzito mais aussi les leaders frustrés du FCC comme Aubain Minaku, un inconditionnel de Kabila qui ne peut concilier avec Tshisekedi, tant que ce dernier est en froid avec Kabila.

Bemba et Mabunda à l'Equateur

La défenestration humiliante de Mabunda de la chambre basse du parlement n'a pas été négativement ressentie qu'au FCC. Pour certains équatoriens, c'est leur sœur qui a été sacrifiée à l'autel de l'Union Sacrée. Si les négociations en cours n'étaient pas favorables à Jean Pierre Bemba qui est un leader incontesté dans l'Ouest du pays, ceci risque de creuser davantage le fossé entre Félix Tshisekedi et l'Equateur qui s'est toujours senti négligé par différents régimes depuis le départ de Mobutu.

Kamerhe et Rubuye au Kivu

L'arrestation de Kamerhe à l'issue du procès de 100 jours n'a jamais été digérée par la majorité des kivutiens qui ont multiplié des déclarations et des revendications pour réclamer sa libération, quels que soient les griefs qui pesaient contre lui. Comme si cela ne suffisait pas, le dossier Rubuye vient s'ajouter à celui de Kamerhe pour éloigner davantage Tshisekedi de ceux qui l'appelaient affectueusement beau-frère. Jeune leader qui représentait l'espoir de cette

partie du pays après Kamerhe, son avenir politique est compromis depuis qu'il lui a été reproché de contrer l'initiative visant la destitution de Tambwe Mwamba de la présidence du Sénat. Le président de l'équipe de football Bukavu Dawa est sous les feux des services spéciaux qui lui reprochent d'avoir tenté de contrer la machine à broyer qui s'est déployée au parlement. Arrêté ou en clandestinité ? Rubuye a disparu depuis plusieurs jours de la circulation après que sa garde lui a été retirée. Certains y voient une main noire de Bahati, nouvel allié de Tshisekedi qui voudrait régner seul dans le Kivu.

Poids numérique contre poids politique

L'Union Sacrée draine certes plusieurs députés nationaux, mais si des poids lourds de la scène politique congolaise y font défaut, cela risque d'éloigner Tshisekedi de la majorité de la population. Il est avantageux pour tous que le Président de la République opère une péréquation entre le poids numérique que représentent les députés à l'Assemblée Nationale pour la plupart mal élus, et le poids politique réel sur terrain des leaders politiques qui peuvent apporter aussi bien leur caution morale que leurs bases respectives au sein des communautés.

D'autre part, il est important aujourd'hui de jouer à l'apaisement en s'abstenant de traiter juridiquement des dossiers politiques mais aussi en se concentrant sur le retour de la paix dans l'Ituri, à Beni et sur les plateaux d'Uvira.

Une éventuelle coalition entre ces différents leaders face à Tshisekedi risque de s'avérer nuisible pour l'avenir.

Chronique du Prof Voto

Etats-Unis

Impeachment: l'acte d'accusation contre Trump sera transmis ce lundi au Sénat

La cheffe de la Chambre des représentants, Nancy Pelosi, l'« a informé que l'acte d'accusation serait transmis au Sénat lundi », a-t-il déclaré dans l'hémicycle.

Cette étape, qui implique la lecture devant les sénateurs des articles d'impeachment visant l'ancien président, marquera l'ouverture formelle de son second procès dans le cadre de l'infamante procédure de destitution.

Les débats de fond pourraient toutefois attendre et aucune date n'a encore été communiquée.

Chuck Schumer a juste précisé avoir discuté avec le chef de la majorité républicaine Mitch McConnell «du calendrier et de la durée» des audiences. «Mais ne vous trompez pas, il y aura un



L'ancien président Donald Trump a quitté le pouvoir à la fin de son mandat, le 20 janvier 2021. (Photo archives)

procès au Sénat des Etats-Unis et un vote sur la culpabilité du président», a-t-il lancé.

Lui succédant à la tribune, Mitch McConnell a regretté la ca-

dence. «La mise en accusation par la Chambre a été plus rapide et minimaliste que jamais, l'étape suivante ne peut pas être un procès insuffisant au Sénat», a-t-il déclaré.

«Nous avons besoin d'un procès complet et équitable, lors duquel l'ancien président pourra se défendre et le Sénat considérer toutes les questions factuelles, légales et constitutionnelles», a-t-il poursuivi en suggérant d'attendre la mi-février pour entamer les débats.

Le milliardaire républicain est accusé d'avoir encouragé ses partisans à se lancer à l'assaut du Capitole le 6 janvier au moment où les élus du Congrès certifiaient la victoire de Joe Biden à la présidentielle.

Lloyd Austin devient le premier Noir à la tête du Pentagone

Vendredi, le Sénat américain a confirmé Lloyd Austin comme secrétaire à la défense.

M. Austin, 67 ans, est un général d'armée à la retraite. Il devient ainsi le premier Africain-Américain à diriger le Pentagone.

Il est le deuxième membre du gouvernement du président Joe Biden dont la nomination a reçu le feu vert des élus, après la directrice du Renseignement Avril Haines.

Né en 1953 dans l'État du sud-est de l'Alabama et élevé dans la Géorgie voisine, le général Austin est diplômé de l'Académie militaire américaine de West Point en 1975.



Il a gravi tous les échelons au cours de sa carrière de quatre décennies, commençant comme commandant d'une compagnie de

soutien au combat avec la légendaire 82e division aéroportée basée à Fort Bragg, en Caroline du Nord.

Côte-d'Ivoire

Vers un pacte d'équité en faveur des planteurs du cacao

Les pouvoirs publics en Europe et en Afrique tentent d'apporter plus d'équité sociale au sein de l'industrie du cacao. Vendredi la Côte d'Ivoire, premier producteur mondial de cacao, et l'Union européenne, premier importateur du cacao ivoirien, ont dit vouloir s'engager ensemble pour un «cacao durable».

Fin 2020, la tension était montée entre les géants du chocolat et les producteurs.

Dans un contexte de baisse des cours du cacao, la Côte d'Ivoire et la Ghana, deuxième producteur mondial de cacao, avaient fait un coup d'éclat fin 2020 en accusant publiquement deux géants de la chocolaterie (Hershey et Mars) d'acheter du cacao ou de la pâte de cacao sans payer la prime spéciale pour les planteurs, destinée à leur assurer un revenu minimum.

Ces derniers sont les parents pauvres du marché mondial du cacao et du chocolat, dont ils ne touchent que 6% des 100 milliards de dollars de revenus annuels du

secteur. La moitié des planteurs ivoiriens vit sous le seuil de pauvreté, selon la Banque mondiale.

«Il y a une convergence de vue mutuelle et d'intérêt mutuel» entre la Côte d'Ivoire et l'UE sur la durabilité nécessaire de la filière cacao, a déclaré vendredi matin Patrick Achi, secrétaire général de la présidence ivoirienne, lors du lancement à Abidjan d'un «cadre de dialogue» entre UE et Côte d'Ivoire sur le sujet.

Abidjan souhaite mettre en place une stratégie nationale pour améliorer les conditions de production de son cacao, un «Livre Blanc Cacao Durable», qui mettra l'accent sur trois «défis»: la lutte contre la déforestation et le travail des enfants dans les plantations et l'amélioration des revenus des producteurs.

La Commission européenne, de son côté, a pour projet de préparer de nouvelles législations limitant l'importation des produits qui contribuent à la déforestation et contraignant les entreprises à

une meilleure gouvernance.

«Nous voulons la même chose», s'est félicité l'ambassadeur de l'UE en Côte d'Ivoire, Jobst von Kirchmann.

Cette convergence de vue, «entre les actions menées par la Côte d'Ivoire d'une part et les politiques que souhaite mettre en place l'UE d'autre part», est à l'origine du «cadre de dialogue», selon M. Achi.

«Ce partenariat sera un partenariat gagnant-gagnant», a ajouté M. Jobst von Kirchmann, soulignant qu'il s'accompagnera à terme d'un accompagnement financier.

Les importations de cacao ivoirien par l'Union européenne représentent 67% du volume exporté par le pays d'Afrique de l'ouest.

Le cacao ivoirien, qui représente 45% de la production mondiale, compte pour 14% du PIB national et nourrit 24% de la population, selon les autorités.

C'est un «enjeu géostratégique» pour Abidjan, a souligné vendredi M. Achi.

Ouganda

Bobi Wine assigné à résidence, l'opposition paralysée



Les forces de sécurité devant le domicile du candidat présidentiel Robert Kyagulanyi, alias Bobi Wine, à Magere, en Ouganda, le 16 janvier 2021, avant l'annonce des résultats des élections ougandaises. (Photo par Sumy SADURNI / AFP)

À Kampala, capitale de l'Ouganda généralement hostile au président Yoweri Museveni, ses opposants n'osent pas manifester pour contester sa réélection, déboussolés par l'assignation à résidence de leur candidat Bobi Wine. Ils oscillent entre peur et résignation.

Depuis que l'ancien chanteur de ragga a rejeté les résultats et qualifié l'élection de «mascarade», sa maison est encerclée par les forces de l'ordre et ses partisans semblent paralysés.

«Tout le monde a peur», témoigne une restauratrice du bidonville de Katwe, qui souhaite rester anonyme. Ici comme dans le reste de la capitale, la population a largement voté pour M. Wine et son parti, la Plateforme d'unité nationale (NUP). «Si la police t'identifie comme un soutien de Bobi Wine, ils vont t'arrêter», craint-elle.

A 38 ans, Bobi Wine, de son vrai nom Robert Kyagulanyi, s'est imposé comme le principal espoir d'alternance en Ouganda, face à l'inamovible président Museveni, qui vient d'obtenir à 76 ans un sixième mandat avec 58,6% des voix.

Si le jeune député a appelé ses partisans à rejeter la réélection de l'ex-guérrillero, au pouvoir depuis 35 ans, il ne leur a pas demandé de manifester. Son parti promet d'employer tous les moyens légaux pour faire annuler le scrutin.

Maintes fois arrêté depuis 2018, M. Wine n'a pas quitté son domicile depuis l'élection. Les policiers et militaires qui l'encerclent stoppent tous ceux qui souhaitent lui rendre visite, y compris l'ambassadrice des Etats-Unis.

Le gouvernement réfute toute tentative de museler l'opposant, et explique vouloir assurer sa «nécessaire protection».

«Huit jours après l'élection, je suis toujours assigné à résidence pour avoir défié et vaincu le général Museveni lors d'une élection qu'il a définitivement truquée !», a tweeté jeudi l'ex-popstar, en assurant que l'Ouganda finira par «être libre».

Mais à Kampala, où son parti a remporté huit des neuf sièges de députés, la population acquise à M. Wine semble déboussolée.

Apathie

Certains espèrent que M. Wine appellera à manifester, une fois qu'il sera libre.

«On l'empêche de nous parler. Je suis sûr que s'il pouvait se déplacer, nous serions dans la rue et la commission électorale changerait les résultats», regrette auprès de l'AFP Jonas Ayebazibwe, un marchand ambulant de 26 ans.

D'autres semblent déjà résignés. L'Ouganda est dirigé par M. Museveni depuis 1986: les trois quarts de la population ont moins de 30 ans et n'ont connu que lui au pouvoir.

«En Ouganda, une fois qu'un chef est déclaré, le résultat ne changera pas, peu importe l'ampleur de la contestation. Manifester, c'est une perte de temps», estime Beatrice Namuli, mère au foyer de trois enfants.

S'appuyant sur son parti hégémonique, le Mouvement de résistance nationale (NRM), qui a modifié deux fois la Constitution pour lui permettre de se représenter, M. Museveni a toujours déjoué la contestation.

Lors des quatre élections précédentes, l'ancien leader de l'opposition Kizza Besigye n'a jamais réussi à le détrôner. En 2011, les grandes manifestations contre la hausse des prix de la nourriture et de l'essence ne l'ont pas non plus déstabilisé.

Le président autoritaire dispose d'un appareil sécuritaire dévoué, qui n'hésite pas à tirer à balles réelles. En novembre, 54 personnes ont été tuées par la police lors de manifestations de protestation contre une énième arrestation de M. Wine.

Enfermé chez lui, le jeune rival de M. Museveni assure avoir de nombreuses preuves d'irrégularités, mais la suspension d'internet la semaine dernière a rendu toute publication difficile.

L'accès au réseau a été partiellement rétabli lundi et des vidéos montrant des bourrages d'urnes et des bulletins préremplis commencent à émerger sur les réseaux sociaux.

«Nous examinons sérieusement ces accusations et nous allons enquêter pour évaluer la véracité de ces vidéos», a assuré jeudi la commission électorale sur Twitter.

Fally Ipupa suspend tous ses musiciens pour indiscipline

Le chanteur Fally Ipupa a suspendu, depuis mardi 19 janvier 2021, tous les musiciens de son groupe qui l'accompagnent dans ses tournées au pays et ailleurs.

Pour cause, la star, depuis l'Europe où il séjourne, a convoqué, le même mardi, une importante réunion par vidéoconférence avec ses artistes. Lieu indiqué, sa résidence du quartier Macampagne, commune de Ngalima.

L'heure de la réunion a sonné, aucun artiste n'était encore sur le lieu indiqué. Ce comportement qualifié d'indiscipline a suscité sa colère.

Chacun aura bientôt une lettre de demande d'ex-



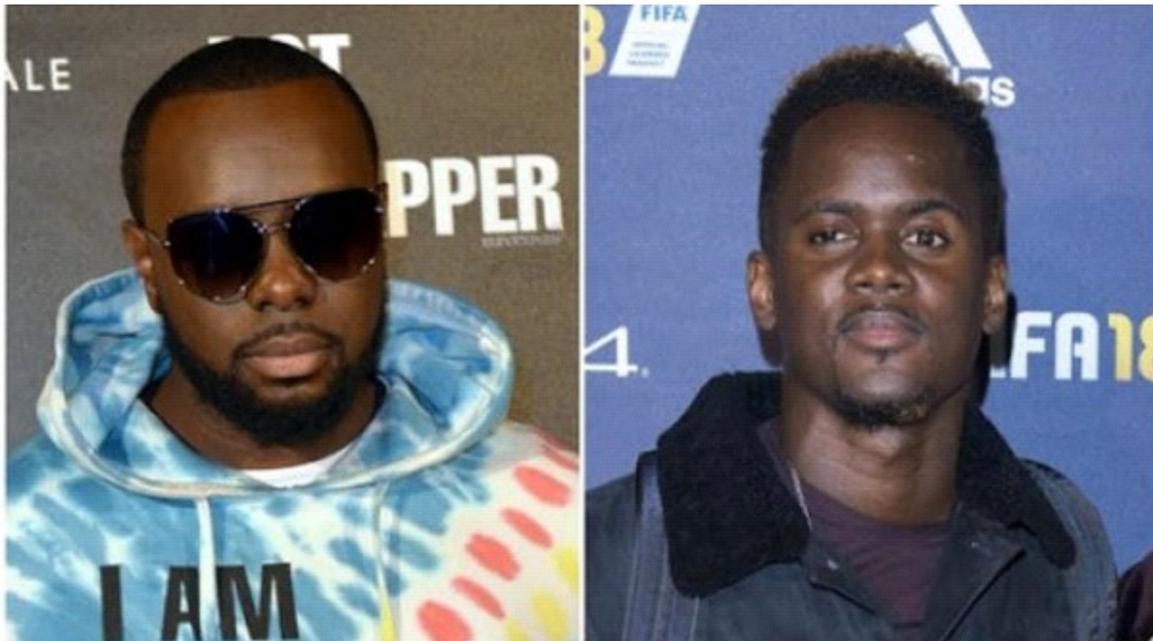
plication, et le bureau statuera individuellement sur les cas.

A noter que «Aigle» devra vite vider cette question pour ne pas porter préjudice à son calendrier hyper

chargé concernant la livraison des concerts à travers le monde. Au cas contraire, même les enregistrements de ses prochaines œuvres connaîtront des difficultés.

LM

Black M revient avec un single en featuring avec Maître Gims



Maître Gims et Black M.

L'artiste musicien Black M revient sur la scène musicale en collaboration avec Maître Gims, la chanson est intitulée «César» qui sera disponible ce vendredi 22 janvier.

Black M a même balancé son extrait pour faire plaisir à tous ses fans.

Il a choisi le réseau social Instagram pour faire le teasing de ce son réalisé avec Gims. En effet, les deux rappers vont à nouveau faire revivre à tous les fans la belle époque de Sexion d'assaut.

César est l'un des titres qui vont composer le projet «Alpha Part 1» de Black M qui

sera lancé officiellement en mars prochain.

Depuis son retour sur la scène musicale, le rappeur français d'origine guinéenne fait parler de lui pour ses suc-

cès amassés sur youtube, avec ses clips «Black Shady» et «À la base». Ces derniers ont fait 1 million de vues chacun en moins de 24 heures.

Wab Infos

Melissa Yansané lance «Nalembi»

Après le succès récolté avec sa chanson «Limbisa», qui a connu la participation des artistes congolais Bercy Muana et Yoro beau Swag, la chanteuse congolaise Melissa Yansané, fille de la chanteuse Djaneli signe un nouveau titre «Nalembi» déjà disponible sur toutes les plateformes de téléchargement.

Le clip de l'opus a été tourné sous la direction du réalisateur et chanteur Homa Homa au parc animalier de la



DJ Khaled accueillera les MTV Africa Music Awards, qui seront diffusés pour la première fois dans le monde entier



La star du hip-hop accueillera la cérémonie de remise des prix virtuels depuis son domicile à Miami, aux côtés des co-animateurs africains de l'événement.

DJ Khaled devrait être l'hôte international des MTV Africa Music Awards Kampala 2021 (MAMA) le 20 février. Il est également nommé pour le meilleur acte international.

MTV diffusera l'événement dans le monde entier, dans 180 pays, pour la première fois.

Selon le quotidien Billboard.com, la star du hip-hop accueillera la cérémonie de remise des prix virtuels depuis son domicile à Miami, aux côtés des co-animateurs africains de l'événement. La base d'origine du spectacle sera Kampala, la capitale et la plus grande ville d'Ouganda.

Les MTV Africa Music Awards reviennent sous forme virtuelle

Stars du hip-hop Wyclef Jean et Eve et acteurs Anthony Anderson et Marlon Wayans sont parmi les anciens hôtes de l'événement, maintenant dans sa 14e année.

L'événement MAMA Kampala 2021 célébrera les talents africains dans 20 catégories de prix.

Les nominés dans 16 catégories ont été annoncés.

Pour l'artiste de l'année, les nominés sont : Burna Boy, Calema, Diamond Platnumz, Master KG, Davido, Tiwa Savage et Wizkid.

Pour le meilleur acte international, DJ Khaled est en compétition avec The Weeknd, Da Baby, Megan Thee Stallion, Drake et Beyoncé.

«L'Afrique abrite certains des talents les plus dynamiques du monde et nous sommes ravis de mettre en lumière

ces artistes alors que les MAMA diffusent dans 180 pays pour la première fois dans l'histoire de MTV», Bruce Gillmer, président de la musique, des talents musicaux, de la programmation et des événements pour ViacomCBS Media Networks, a déclaré dans un communiqué.

Monde Twala, vice-président senior et directeur général de ViacomCBS Networks Africa, a déclaré : « Nous sommes ravis d'avoir DJ Khaled comme hôte international de MAMA Kampala 2021. Avec son succès mondial et plus de 22 millions d'abonnés sur les réseaux sociaux, il inspirera les jeunes à travers le continent et attirera un public international encore plus grand à l'événement virtuel ».

Pour sa part, DJ Khaled a déclaré : « MTV a toujours été un excellent partenaire, j'ai donc sauté sur l'occasion pour accueillir les MAMA de cette année. J'ai hâte de célébrer la musique incroyable qui vient d'Afrique, qui m'a inspiré tout au long de ma carrière. »

Le grand média rapporte que les MTV Africa Music Awards ont reconnu le talent de musiciens, de performants et de personnalités de toute l'Afrique, notamment 2Face Idibia, AKA, Anselmo Ralph, Big Nuz, Cassper Nyovest, Clarence Peters, Cabo Snoop, Davido, D'Banj, Diamond Platnumz, Flavor, Gangs of Ballet, HHP, Fally Ipupa, Liquideep, Lira, Lupita Nyong'o, Mafikizolo Nameless, P-Square, Sarkodie, Tiwa Savage, Toofan, Trevor Noah, Uhuru, Wahu, Wizkid, Yemi Alade et Zebra & Giraffe.

Certains de ces récipiendaires ont acquis une renommée mondiale. Nyong'o a remporté un Oscar de la meilleure actrice dans un second rôle il y a sept ans pour 12 Years a Slave. Noah a remporté un Emmy il y a trois ans pour The Daily Show With Trevor Noah. Nominé aux Grammy Awards 2019, Noah devrait accueillir la 63e cérémonie des Grammy Awards le 14 mars.

Le vote est maintenant ouvert sur MTVmama.com et sur les comptes Twitter, Facebook et Instagram affiliés. Le vote dans toutes les catégories se termine le 31 janvier.

L'émission sera diffusée le 20 février à 20 h. CAT (heure de l'Afrique centrale) / 18 h GMT (heure moyenne de Greenwich) / 13 h ET.

RO

Wab infos

Chan 2020 : un lundi décisif pour la RDC

Léopards: trois scénarii plausibles pour se hisser en quarts de finale



Avant la dernière journée de la phase des groupes du Championnat d'Afrique des Nations Cameroun 2020, les Léopards de la RDC occupent la première place de leur pool avec 4 points et non encore qualifiés pour les quarts de finale. Pourtant, les hommes de Pamphile Mihayo ont une belle occasion de le faire jeudi dernier, malheureusement, piégés par la Libye, et délivrés in extremis par Amédée Disasi (1-1).

La RDC a certes son destin en mains, et jouit logiquement de plus de chance de qualification que n'importe quelle sélection de son groupe. Cependant, les Léopards devront s'inscrire dans l'un de ces trois scénarios, pour passer en quart, rien n'étant encore acquis.

Le premier scénario plausi-

ble à la qualification des Léopards, c'est une victoire face aux Nigériens lundi 25 janvier. Ici, pas de temps de se casser la tête pour évaluer les probabilités. C'est si simple qu'en cas de victoire, la RDC au-delà de se qualifier, terminera leader de son groupe, pour affronter le deuxième du groupe A. Les Léopards peuvent le faire, même si le Niger a l'air de rien lâcher dans tous ses matchs.

La deuxième possibilité qui s'offre aux coéquipiers de Makabi Lilepo, c'est donc un match nul, face au Niger, et la qualification sera assurée sans regarder à ce qui se passe dans l'autre rencontre de la soirée entre la Libye et le Congo-Brazzaville, peut-être uniquement pour être fixé sur la première ou la deuxième place. Là aussi les Léopards peuvent le faire

et dépendent d'eux-mêmes.

Le troisième et dernier scénario est pour le moins improbable. Si par malheur, la RDC perd son match contre le Niger lors de la troisième journée, elle va être contrainte à espérer que dans l'autre match, la Libye ne s'impose pas sur le Congo-Brazzaville. En cas de nul ou d'une victoire des Diables Rouges, ce sont les Léopards qui passeront en quart de finale en tant que deuxièmes du groupe. Le contraire serait fatal pour les hommes de Florent Ibenge. Il ne faudrait tout de même pas en arriver là. Les Congolais ont le potentiel pour se qualifier sans plonger de ce type d'équation qui dérange parfois la psychologie de leurs supporters. Bonne chance à eux !

Isaac B'ampendee

Pamphile Mihayo:

«Nous allons attaquer ce match avec beaucoup de sérénité et de sérieux»

Les Léopards ont le destin de leur poursuite en compétition dans leurs mains. Une victoire ou un nul contre le Niger lundi 25 janvier les propulseraient sans difficulté en quart de finale.

En conférence de presse d'avant-match, le sélectionneur adjoint Pamphile Mihayo croit en un résultat positif dans l'humilité et le respect de l'adversaire. "Le match de ce lundi nous allons l'attaquer avec beaucoup de sérénité et de sérieux surtout que l'on sait que le Niger est une très bonne équipe pas seulement par rapport aux matchs livrés lors de la préparation mais aussi à leurs deux premiers matchs de la compétition. Ils ont mérité d'être là et ils viennent de loin, d'où il faut toujours du respect vis-à-vis des adversaires pour pouvoir faire mieux", a-t-il avoué.

Avec son statut de favori de la compétition, le Congo Démocratique se veut d'être plus pragmatique pour honorer ses deux étoiles. "C'est vrai que c'est une pression. Tout le monde nous attend. Ce que nous avons remporté est déjà passé. C'est une nouvelle compétition et les joueurs ne sont pas les mêmes. Donc nous devons y aller avec le même état d'esprit pour montrer de bonnes choses par rap-

port à ce qu'on attend de nous", a-t-il rajouté.

En l'absence de Florent Ibenge toujours en isolement après avoir été testé positif, Pamphile Mihayo conduira pour la deuxième fois consécutive la tanière. Leader du Groupe D avec 4 points, ce qu'on attend des Léopards n'est qu'une qualification à la prochaine étape, au mieux une victoire pour l'honneur.

Quant au Niger, l'adversaire des Léopards ce soir sous le coup de 20h°, «Il ne fait clairement pas

office de favori de la compétition. Ni de la poule B, d'ailleurs. Placé dans un groupe relevé où se baladent la République démocratique du Congo, championne en 2009 et 2016, la Libye, vainqueur il y a sept ans, ainsi que le Congo, le Niger et ses deux petites participations à la compétition ne pèsent pas bien lourd. Avec une étiquette de « Petit Poucet » qui devrait parfaitement coller aux joueurs d'Harouna Doula, pas vraiment attendus au tournant.», écrit de lui onzmondial.com

avec Daniel Kabuanga

Cameroun, probable adversaire des Léopards en quarts de finale

Dans le groupe A, le Cameroun a obtenu hier à Yaoundé sa qualification après avoir sué sang et eau devant les Etalons burkinabé (0-0) tandis que le Mali s'est classé 1er du groupe au terme de sa victoire (1-0) à Douala sur le Zimbabwe. C'est la quatrième qualification du pays hôte pour la phase à élimination directe depuis la création du tournoi en 2009. Le Mali termine la phase de grou-

pes sans défaite: victoires sur le Burkina Faso (1-0) et le Zimbabwe (1-0), nul (1-1) avec le Cameroun. En cas de qualification des Léopards ce soir comme leader du groupe B, la RDC affrontera le Cameroun le samedi 30 janvier à Douala en quarts de finale. Les Lions indomptables ont battu le Zimbabwe (1-0) et partagé avec le Mali (1-1) et le Burkina Faso (0-0).

LR

INVITÉ A LA SIMBA SUPER CUP

Mazembe confirme sa présence à Dar-es Salaam

Le TPM participera à un tournoi amical, à la fin de ce mois en Tanzanie. Du 27 au 31 janvier, les Corbeaux pourront affronter Simba SC et Al Hilal. L'équipe quittera Lubumbashi le mardi 26.

Isaac KASONGO et les Corbeaux iront à Dar Es Salam prendre part à la Simba Super Cup. L'équipe de Simba SC, qui organise la compétition, a annoncé ce vendredi la participation des Corbeaux au tournoi, et la direction a répondu positivement à la demande tanzanienne. Un tournoi amical, sous forme de mini-championnat, qui regroupera trois équi-

pes qui joueront la prochaine phase des groupes de la Ligue des Champions : Simba SC, Al Hilal et le TPM.

Ces derniers jours, le staff technique a sollicité les clubs de région dans le but d'organiser plusieurs matchs amicaux, sans doute jusqu'au 7 février, à une semaine de la première journée de la Ligue des champions de la CAF. Il était plus logique d'accepter la proposition tanzanienne. En effet, les Corbeaux, engagés dans deux compétitions doivent impérativement enchaîner les efforts longs et intenses.

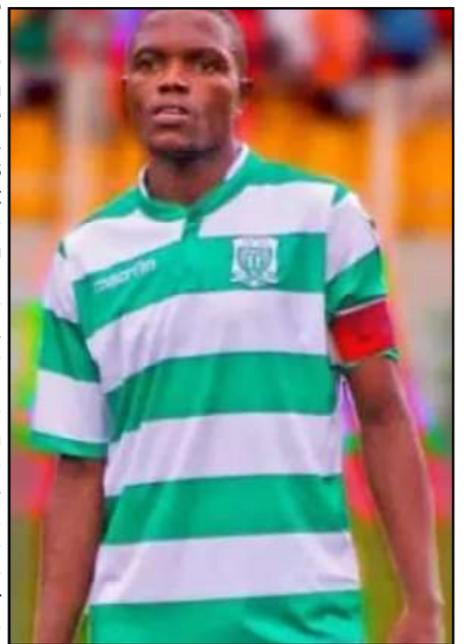
DCMP cannibalisé ! Simba SC de Tanzanie s'offre Doxa Gikanji

Le Daring club Motema Pembe de Kinshasa affronte Al Ahly Bengazi SC dimanche 14 février 2021, pour le compte du match de tour de cadrage de la Coupe de la Confédération africaine (coupe de la CAF). Ce match aller qui va se dérouler en dehors des terres libyennes (Tunisie ou Égypte), s'annonce déjà très ouvert pour les hommes d'Isaac Ngata. Les Immaculés doivent être prudents face à son adversaire qui s'avère coriace, au regard de sa dernière prestation face à l'Espérance sportive de Tunis. Le DCMP se doit de montrer son efficacité. Alors que le club est interdit de tout transfert par la CAF, il sera amputé d'un de ses atouts majeurs. A cause de dividendes empêchées par la vente de son capitaine. Une façon de l'échec en coupe d'Afrique et peut-être la relégation à la Linafoot. LR

L'annonce officielle ne devrait plus tarder. Le milieu de terrain du Daring Club Motema Pembe, Doxa Gikanji, s'est engagé avec le géant tanzanien de Simba SC. Les trois parties sont tombées d'accord pour un transfert dans la plus grande discrétion. DCMP a confirmé à FootRDC les négociations il y a quelques jours, c'est désormais opération effectuée.

Actuellement au Cameroun pour participer au CHAN 2020 avec les Léopards, le milieu de terrain congolais va rallier Dar-es-salaam à la fin de la compétition. Son nouveau club, Simba SC, l'a déjà fait enregistrer sur la liste des transferts du mercato de janvier sein de la Fédération tanzanienne de football, document que FootRDC s'est procuré exclusivement.

À 30 ans, Doxa Gikanji, capitaine des Immaculés, va découvrir un nouveau championnat après ses passages au TP Mazembe (2018-2019) mais surtout sa carrière au



DCMP (2009-2018, 2019-2021). Avec la RDC, il remportait le CHAN 2016 au Rwanda. Gikanji va renforcer l'effectif du trois fois de suite champion de Tanzanie qui vise le sacre en Ligue des Champions cette saison.

Iragi Elisha/Footrdc.com

24 janvier 2019 - 24 janvier 2021

Fatshi 2 ans de pouvoir !

Hier, dimanche 24 janvier 2021, Félix Tshisekedi a totalisé deux années depuis son accession à la Magistrature suprême du pays. Ce jour, il reprenait le flambeau de commandement des mains de son prédécesseur, devant la Cour suprême de justice et des témoins venus de pays étrangers. Un anniversaire passé sous silence, vraisemblablement en raison de son bilan peu reluisant, le parcours du régime Tshisekedi ayant, pendant ces deux premières années, échoué sur la mauvaise foi de son « allié » de circonstance, le Front commun pour le Congo (FCC).

Pesanteur

En dépit d'une prétendue « passation pacifique et civilisée » du pouvoir, le chef de l'Etat n'a de cesse, pendant cette période, essuyé les attaques, les crocs-en-jambe d'un « allié » sournois et hypocrite. Fort heureusement, le président de la République est parvenu à desserrer l'étau en jetant en pâtures le regroupement politique qui s'était érigé en pesanteur sur toute action du nouveau pouvoir. Non seulement Fatshi hérite d'une situation chaotique sur tous les plans,

mais il doit faire face à des pièges de tous ordres qui tire son régime vers le bas. En clair, les prédécesseurs se montrent hostiles à l'impératif du changement afin de se départir des tares qui ont été à la base du divorce d'entre le régime Kabila et la population.

N'est-ce pas vrai qu'en dépit de la passation pacifique et du deal qui en était résulté, Félix Tshisekedi était obligé d'affirmer urbi et orbi son souci primordial de « déboulonner » le système hérité de son prédécesseur ? Oui, comme les cultivateurs se donnent du temps pour défricher la surface arable, les deux premières années de Fatshi auront été plus consacrées à « dessoucher » les antivaleurs, les écueils placés sur son parcours par ses « alliés » de fortune.

Ainsi, en termes de bilan, l'on peut retenir en premier lieu, la chute de la famille politique (PPRD-FCC), connue à juste titre comme ennemi numéro un du bien-être du Congolais. Une œuvre titanesque ayant coûté au président Félix Tshisekedi deux années de patience, de contrecoups, d'humiliation pour enfin venir à bout de la « grande bête ». Comme diraient des chrétiens con-

golais. On dirait un sacrifice d'un Félix Tshisekedi déterminé, non seulement à donner un contenu à son passage à la tête du pays, mais aussi à remettre les terres de ses ancêtres sur l'orbite du développement, à l'instar d'autres pays du continent.

Point d'alibi

Il n'en demeure pas moins vrai que tout pas réalisé en avant génère un nouveau défi pour le chef de l'Etat. Ainsi, après avoir défait le nébuleux FCC de triste souvenir, Félix Tshisekedi se voit ôté tout excuse – du moins dans l'opinion populaire – de justifier tout le moindre échec dans un seul secteur de la vie nationale. La sécurité attendue à l'Est du pays, la relance économique au travers le retour des investisseurs, le développement de l'agriculture par la réhabilitation des routes de desserte, l'amélioration de la qualité des soins de santé, de l'éducation comptent parmi les chantiers servant de thermomètre à l'action du président de la République.

On peut toutefois saluer les premiers résultats incarnés par l'affirmation de l'indépendance de la justice, la liberté d'expression, l'absence de détenu politique. Il faut souligner

l'importance pour le chef de l'Etat de s'entourer de compétences avérées et partageant sa vision politique. Fatshi ne saurait tout faire seul ; il lui serait utile, ce faisant, de se débarrasser de simples courtisans qui pululent dans son pré-carré avec une conduite qui frise la trahison. Ces derniers constituent, jusqu'à présent, des obstacles certains à la démarche du chef de l'Etat.

Le ver dans le fruit

Autant Félix Tshisekedi est invité à bien gérer la transhumance saluée par tous, autant il lui serait plus utile de recourir aux mêmes ressources psychologiques pour passer un coup de balai dans sa cour. Seul aux commandes et sur tous les dossiers, mêmes élémentaires, le chef de l'Etat use trop sa santé, comme il l'a reconnu lui-même. La parade réside ainsi dans le recours à des technocrates bien rodés et capables de réaliser des prouesses, quitte à rendre compte opportunément au Président de la République. Autrement, le Président Tshisekedi se retrouvera devant un nouveau mur contre la mise en branle de son programme !

LR

Gouvernement

Ilunga Ilunkamba : la fin des haricots !

Il aura beau tergiverser, le Premier ministre Sylvestre Ilunga Ilunkamba est tenu de ranger ses dossiers pour céder le trône à un successeur à désigner par la nouvelle majorité parlementaire, déjà bien identifiée au niveau de l'informateur. La motion de censure y afférente, introduite par le député Chérubin Okende, a été notifiée, le samedi dernier, au Premier ministre par le président du bureau d'âge de l'Assemblée nationale, Christophe Mboso N'Kodia.

Par conséquent, le Premier ministre Sylvestre Ilunga Ilunkamba est attendu au Palais du peuple ce mardi 26 janvier afin de présenter ses moyens de défense contre les griefs retenus à l'encontre du gouvernement par les députés signataires. Ils accusent le Premier ministre et son équipe gouvernementale de plusieurs griefs, notamment des échecs répétés dans l'exécution de son programme, les fautes graves cumulées et l'incompétence notoire du Premier ministre et des autres membres du gouvernement.

Mais les députés PPRD invitent le Premier ministre à ne pas se présenter à l'hémicycle du Palais du peuple, car le bureau d'âge n'a pas compétence de faire examiner pareille matière. Ce contre quoi le prof Mabat s'élève. Pour lui, « *la Cour constitutionnelle a autorisé le Parlement à contrôler le gouvernement en vertu de l'article 100 de la Constitution. (...) Or, quand on contrôle le gouvernement, on peut aussi le sanctionner. C'est lié* ». En effet, explique-t-il, l'article 100 de la Constitution dispose : « *Le pouvoir législatif est exercé par un Parlement composé de deux Chambres : l'Assemblée nationale et le Sénat. Sans préjudice des autres dispositions de la présente Constitution, le Parlement vote les lois. Il contrôle le Gouvernement, les entreprises publiques ainsi que les établissements et les services publics. Chacune des Chambres jouit de l'autonomie administrative et financière et dispose d'une dotation propre.* »

Quel que soit le scénario, on peut convenir que les carottes sont cuites pour le Premier ministre PPRD dont

le parti est minorisé à l'assemblée nationale. Plus de 300 députés ont, en effet, signé la motion de censure contre l'équipe gouvernementale

actuelle. Le schéma rappelle celui ayant conduit à la déchéance du bureau Jeanine Mabunda.

LR

Le Premier ministre depuis hier à Lubumbashi

Le Premier ministre Sylvestre Ilunga Ilunkamba est arrivé ce dimanche dans la ville de Lubumbashi, chef-lieu de la province du Haut-Katanga. Le chef du gouvernement devra rencontrer plusieurs personnalités de sa famille politique, le Front commun pour le Congo qui séjourne depuis quelques semaines dans la ville du cuivre.

Aussi, devrait-il, rencontrer Joseph Kabila Kabange, Président honoraire de la RDC et autorité morale du FCC.

Le chef du Gouvernement a été accueilli à l'aéroport de la Luano par le Gouverneur du Haut-Katanga, Jacques Kyabula Katwe, quelques ministres du gouvernement national en séjour à Lubumbashi, Aimé Ngoy Mukena de la défense, Aggé



Matembo Toto et Félix Momat Kitenge.

Cette visite intervient alors qu'il est attendu mardi prochain à l'Assemblée nationale où une motion de censure a été déposée contre lui.

Certains proches de Sylvestre Ilunga Ilunkamba dont Patrick Nkanga, l'un de ses conseillers, avait précisé sur sa page Twitter que le bureau d'âge n'a pas pour mission d'interpeller le premier ministre.

José MUKENDI